



Compte-rendu d'Assemblée Générale de la session du 11 octobre 2006

Présents : Nicolas BARON, président, Romain LAMOUR, trésorier
Excusés : Marie VUAGNAT, secrétaire

L'assemblée générale s'est déroulée conformément à l'ordre du jour établi, et en présence et avec la participation des adhérents de l'association et de personnes intéressées en vue de leur adhésion.

RAPPORT MORAL

Sont membres du bureau : Nicolas BARON, président, Romain LAMOUR, trésorier, Marie VUAGNAT, secrétaire. Ces rôles sont amenés à changer au cours d'élections organisées tous les ans en assemblée générale, conformément aux statuts.

L'association YEEHAA est assurée à la MAIF, et ses comptes sont à la Société Générale. Elle est enregistrée à l'INSEE et possède un numéro SIRET. Elle est domiciliée à Toulouse, au 118, route de Narbonne, 31400, adresse de l'IUT Paul Sabatier. Cette adresse est susceptible de changer pour faciliter les démarcher dans le Tarn.

Soucieuse de compléter le paysage radiophonique castrais actuel, l'association YEEHAA a pour but de créer puis administrer une radio campus sur l'agglomération Castres-Mazamet.

La création d'une radio FM passant par l'approbation préalable du CSA pour l'attribution de la fréquence d'émission, un dossier est en cours d'élaboration, afin d'établir dans un premier temps une autorisation temporaire, valable neuf (9) mois. Il est en effet pour l'instant impossible de postuler pour une autorisation permanente, ces autorisations étant soumises à des appels à candidature par régions, et le prochain appel pour la région Midi-Pyrénées se situant en juin 2007 (cf. **ANNEXES**, page 6).

L'émission FM suppose la location de services d'un opérateur de diffusion pour émettre sur une zone donnée. Après contact des conseillers commerciaux des deux opérateurs principaux, TDF et TowerCast, seul le premier a favorablement répondu et nous a communiqué un devis estimatif pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2007 (cf. **RAPPORT FINANCIER**, page 3)

Cette émission FM sera complétée par une émission au format Web, dont les modalités sont encore à définir, grâce à des partenariats avec l'IUT `A` Paul Sabatier, qui serait susceptible de subvenir aux besoins de bande passante ainsi générés.

Un calendrier prévisionnel simpliste prévoit le début de l'activité radio en janvier 2007. Ceci suppose d'avoir déposé le dossier au CSA rapidement.

Une grosse partie de la remise du dossier est la fourniture en annexe d'une grille des programmes prévisionnelle détaillée pour l'activité à venir. Une ébauche de cette grille est

fournie en annexe de ce compte-rendu (cf. **ANNEXES** page **6**), elle a été élaborée par FX Gonzalez et constitue un squelette sur lequel nous pouvons travailler.

Parmi les propositions des adhérents présents pendant l'assemblée générale, certaines sont à confirmer, à renforcer, à discuter. Certains formats d'émission sont à revoir, car leur application semble difficile, voire impossible dans certains cas.

Voici en substance et dans le désordre les propositions et remarques faites sur cette grille des programmes et son contenu :

- horoscope (format 20 minutes). Baptiste Macaire.
- captation et rediffusion des « off » pendant les émissions. Pauline Caillet
- éphéméride. Cécilia Defer.
- cinéma / littérature... (format 10-15 minutes). Arthur Dang.
- moment Dub. Baptiste Macaire.
- émission humoristique. Charlène Barre.
- « zapping » de la veille. Cécilia Defer.
- regard sur l'info. Pauline Caillet
- découverte groupes locaux. Arnaud Poulain.
- son des clubs. Clément
- rubrique « people ». Cécilia Defer, Pauline Caillet
- fin de soirée (événementiel). Équipe.
- lendemain de soirée. Équipe.
- musique mix breakbeat / électro live. Davy Bonnafous.

Il ressort également de ces débats que certains créneaux horaires seront plus faciles à assurer que d'autres. Une émission matinale est envisagée, bien que difficile à maintenir à priori.

RAPPORT FINANCIER

Le budget prévisionnel est communiqué en annexe (cf. **ANNEXES**, page **6**). Il est incomplet, mais la répartition des postes permet de se faire une idée des différents besoins.

Le poste le plus important est la location des services de l'opérateur TDF pour la diffusion hertzienne. Le reste consiste en une partie de l'équipement de base à acquérir. On peut donc tabler sur une baisse des dépenses pour une activité future, le matériel étant alors acquis.

Les indispensables pour une radio sont bien sûr la redevance SACEM, et les dépenses pour le contenu éditorial.

Concernant les recettes, elles sont uniquement constituées des cotisations des adhérents. Le budget prévisionnel ici présenté table sur 30 adhérents, totalisant 150€ de recettes. Une communication plus large permettrait d'obtenir plus d'adhésions.

La viabilité du budget repose sur les diverses subventions espérées. Il n'y a pas à proprement parler de rentabilité, puisque les recettes seront quasi inexistantes (publicité proscrite, par exemple).

Ainsi des solutions sont-elles envisagées pour obtenir des aides et subventions. Les dossiers sont en cours pour certaines d'entre elles. Une première liste des candidats potentiels :

- Mairie de Castres
- Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet
- Département (Conseil Général)
- Région (Conseil Régional)
- Mécénat
- C.R.O.U.S.
- Universités
 - o Paul Sabatier (Toulouse III)
 - o Le Mirail (Toulouse II)
 - o Champollion (Albi)

Après une entrevue avec un conseiller général, il apparaît qu'il est difficile pour le département de soutenir un projet qui n'est pas préalablement soutenu par les localités, en l'occurrence Castres. C'est pourquoi nous attendons un contact plus poussé avec le service culturel de la mairie de Castres.

La région semble moins encline à supporter le projet dans la mesure où il n'est pas directement créateur d'emplois à priori.

Le seul contact noué avec une université jusqu'à présent est prometteur : il s'agit du service de la vie étudiante de l'Université Paul Sabatier, dont la commission pour l'attribution de subventions se réunit en décembre prochain.

Concernant le mécénat, nous suivons la piste de la Fondation Pierre Fabre, qui à défaut nous redirigerait vers le service adéquat. Il est ressorti de la réunion que de tels projets s'étaient vus financer par VINCI, piste à suivre également.

L'instance la plus intéressée à priori serait la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. Un contact plus poussé permettra d'en savoir plus pour l'obtention d'aides.

Pour ce qui est des revenus liés à l'activité même de la radio, un seul semble s'être dégagé de la réunion. Il s'agit des services surtaxés d'envoi de SMS qui pourraient constituer une source de revenus de plus. Ce service serait principalement utilisé pour faire participer les

auditeurs aux émissions (votes, réactions à chaud, etc.). Une ligne téléphonique surtaxée n'est cependant pas envisagée.

Concernant le prix de la location des services de TDF, une solution est envisageable pour réduire les coûts. En effet, l'envoi du flux est réalisé via une ligne Transfix louée à France Télécom. Ce prix est déjà compris dans le devis de TDF, mais nous pourrions envisager une alternative technique qui nous permettrait de nous passer de cette liaison coûteuse. Cela suppose l'aboutissement des discussions concernant l'éventuelle utilisation de la bande passante de l'Université Paul Sabatier, ainsi que la possibilité technique chez l'opérateur. Un nouveau contact avec le responsable commercial régional pourra en dire plus long sur cette possibilité du côté de l'opérateur.

D'autre part, le responsable commercial a assuré qu'il existait des facilités de paiement pour leurs services, permettant ainsi d'échelonner les paiements.

SUITES À DONNER

La rédaction des dossiers de subvention et de candidature pour le CSA est la priorité principale.

Il s'agit de reprendre contact avec l'opérateur sélectionné, TDF, pour discuter des modalités techniques précises, et des options (voir plus haut) permettant de réduire les coûts.

Le recrutement de nouveaux adhérents, par le biais des personnes déjà adhérentes et par la poursuite des opérations de communication, est une des activités sur lesquelles il faut particulièrement insister. Une adhésion massive permettrait, en plus d'assumer plus aisément certaines dépenses incompressibles et non éligibles aux subventions, d'apporter les idées dont le groupe a besoin pour continuer, et proposer une grille des programmes la plus proche possible des attentes des futurs auditeurs de la radio.

Les adhérents sont avertis des événements sur la liste **adhérents@yehaa.fr**.

Ils peuvent aussi communiquer entre adhérents par le biais de cette liste.

Il est envisagé de confier la création et la gestion du site de l'association (**<http://www.yehaa.fr>**) à un groupe de projet tuteuré des Licences LIPSTIC de l'IUT Paul Sabatier de Castres. Cette opportunité a été proposée par Arnaud Poulain.

Le bureau remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée générale pour leur soutien et leur participation, et espère les revoir bientôt sur le projet.

ANNEXES

Grille des programmes prévisionnelle	I
Calendrier des appels à candidature	II
Budget prévisionnel	III

Grille des programmes prévisionnelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
0H - 1H						
1H - 2H						
2H - 3H						
3H - 4H						
4H - 5H						
5H - 6H						
6H - 7H						
7H - 8H	P	L	A	Y		
8H - 9H						
9H - 10H	L	I	S	T		
10H - 11H						
11H - 12H	Y	E	E	H	A	A
12H - 13H						
13H - 14H						
14H - 15H						
15H - 16H						
16H - 17H						
17H - 18H	CAMPUS SOUND MACHINE C'est l'auditeur qui choisit sa playlist !					REDIFFUSIO SEMAI
18H - 19H						
19H - 20H	3ème mi temps : Actus des sports	MARDI CINEMA : les sorties du Mercredi	City Guide : Tout pour bouger à castres	CULTURA'	ON S'OCCUPE DE VOUS cuisine sympas et pas chère	
20H - 21H	Découverte : le magazine des sciences et technologies	JUKEBOX : Toute la musique rien que la musique !	PLOP ROCK	Actu du Net, du livre, des médias...	Histoire d'en Rire / Couleurs Pays (1 semaine sur 2)	
21H - 22H	"Résonnance Africa" ou "Mondial MUSIC"	RADIO LIBRE	ALTER - NATIVE	"BOOGIE NIGHT" (FUNK) ou "D - RAP"	SOUND OF CLUBS	
22H - 23H	(1 semaine sur 2)			LA MUSIQUE COMME NULLE PART AILLEURS		
23H - 24H	PROLONGATIONS			PROLONGATIONS		

Calendrier des appels à candidature

APPELS AUX CANDIDATURES GENERAUX EN RADIO ECHEANCES DES AUTORISATIONS

CTR	Echéance des autorisations	Part des fréquences arrivant à échéance / total des fréquences attribuées aux radios privées	Date prévisionnelle de lancement de la consultation publique préalable	Date prévisionnelle de lancement de l'appel aux candidatures
MARSEILLE (Corse)	02/03/2007	74 %	Septembre 2005	Janvier 2006
TOULOUSE (Languedoc-Roussillon)	10/03/2007	53 %	Septembre 2005	Janvier 2006
RENNES	12/05/2007	55 %	Novembre 2005	Mai 2006
BORDEAUX	01/07/2007	62 %	Décembre 2005	Juillet 2006
PARIS	04/09/2007	82 %	Février 2006	Septembre 2006
CLERMONT	22/09/2007	62 %	Mars 2006	Octobre 2006
DIJON	16/01/2008	51 %	Juin 2006	Janvier 2007
MARSEILLE (PACA)	06/02/2008	36 %	Septembre 2006	Février 2007
NANCY (Champagne-Ardenne)	05/03/2008	52 %	Septembre 2006	Mars 2007
TOULOUSE (Midi-Pyrénées)	11/05/2008	56 %	Décembre 2006	Juin 2007
POITIERS	11/06/2008	48 %	Janvier 2007	Juillet 2007
LILLE	29/06/2008	67 %	Janvier 2007	Juillet 2007
CAEN	09/07/2008	57 %	Février 2007	Juillet 2007

En grisé figurent les appels qui sont reportés en application de l'article 138 de la loi du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle.

Budget prévisionnel

Budget prévisionnel exercice 2007

	dépenses (HT)	dépenses (TTC)	recettes
Fonctionnement de la radio			
Diffusion (opérateur TDF, 100 Watts)	11 461,56 €	13 708,03 €	
Digiplexage (signal RDS)	1 547,64 €	1 850,98 €	
Equipement son			
Micros Shure SM-58 (x4)	367,89 €	440,00 €	
Casques audio fermés Sennheisser (x4)	117,06 €	140,00 €	
Cables XLR/XLR Neutrick 6m (x2)	26,76 €	32,00 €	
Cables XLR/XLR Neutrick 3m (x4)	40,12 €	47,98 €	
Limiteur / compresseur DBX	192,31 €	230,00 €	
Répartiteur de casque Alto 4 voies	130,00 €	155,48 €	
Ristourne 15% EURL Jukebox			156,82 €
Equipement informatique			
Ordinateur traitement du son			
Serveur de diffusion			
Contenu éditorial & musical			
Abonnement cinéma (à négociier)			
Reportages festivals - concerts			
SACEM	852,00 €	1 018,99 €	
Ligne skype (émission et réception d'appels)		270,00 €	
Communication			
Bulletins d'adhésion			
Site internet de l'asso (nom de domaine + hébergement)			
Site internet de la radio (nom de domaine + hébergement)			
Cartes de membre			
Frais de gestion			
Ordre de réexpédition du courrier		88,00 €	
Assurance (contrat RAQVAM - MAIF)		180,00 €	
Fournitures de bureau			
Adhérents			
Cotisations			150,00 €
Mécénat			

sacem estimé :
705,45 €

total (TTC) :	18 161,47 €	Total :	306,82 €
---------------	-------------	---------	----------

Budget : 17 854,65 €